

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

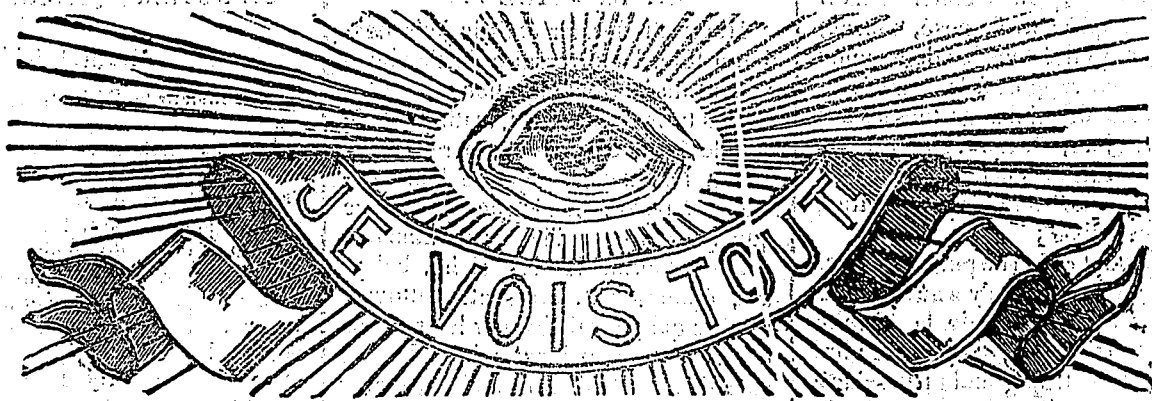
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE CHARIVARI CANADIEN.

JOURNAL POUR RIRE.

LE CHARIVARI CANADIEN,
Paraîtra le vendredi de chaque semaine.

PRIX D'ABONNEMENT.

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Un an, \$ 2.00
Six mois, 1.00
Chaque numéro, 6 sous

On ne peut s'abonner pour moins de six mois, payables invariablement d'avance.
Toutes lettres, correspondances, etc., doivent être adressées FRANCO, à

A. GUERARD, Imprimeur,
No. 19, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

LES POINTEURS LE JOUR DE LA St. Jean Baptiste.

Et ne nos inducas in tentationem.
Ne bougez point, s'il vous plaît.

Mercrèdi dernier, le 24 juin de l'année bissextile 1868, était le jour de la fête nationale de tous les Canadiens-français, ainsi que des pointeurs descendants du père Adam, et appartenant généralement à l'étoffe plus ou moins fine de notre pays.

Ce jour là, éveillés par le chant matinal coquerico—les éclats des pétards, les pointeurs se hâtèrent de sortir du lit et de s'ajuster un plumage uniforme, le plus propre à rendre l'oiseau aussi beau que possible.

Vers six heures environ, A. M., le clairon, signal du ralliement, se fit entendre, et bientôt la société des Pointeurs était au grand complet sur la Place d'armes.

Par l'heureuse influence de l'esprit de corps, et grâce à l'importance du commandement de M. le Président, dans un crac chacun se trouva placé dans l'ordre suivant et selon la volonté du programme tel que voici :

M. Campeau, la cheminée, maréchal à cheval et portant une banderolle tricolore avec l'inscription en lettres argentines :

Amis, un jour, changeons de politique,
Sans s'occuper ni du vert ni du blanc,
Nous voulons qu'avec le plus de chic
Le pouvoir soit aux mains du plus galant.

Tambour major : Joseph Pichet, ccr. M. Laurent Têtu, commissaire ordonnateur, H. Simard, M. P. P., Président. M. M. Chénic et L. Bilodeau, vice Présidents. Maitres des cérémonies : H. Blais, et H. Scott ccrs.

Gendarmes : Le chef de police avec son nez.

Musique : Le violon Lavigneur, les orgues Dami Paul, Gagnon, Hamel, la voix Plamondon, le cornet Brisebois, les flûtes Lachevrotière, Glackmeyer, les magasins de musique LaRue, Morgan et Lavigne, ainsi que tous les musiciens ambulants qui honorent notre ville aujourd'hui.

Le drapeau satin blanc de la société, remarquable par la beauté du dessin d'un lapin jouant à la cachette dans un tout petit bouquet d'érables vieilles et jaunes et au dessus duquel une flamme agitée par une brise, si forte, qu'elle rend presque intelligible les paroles d'une chansonnette qui a déjà fait connaissance avec tout le monde :

L'amour voltige de fleurs en fleurs,
Le papillon de belles en belles.

Ch. Chouinard : Conseiller des peines et souffrances des pointeurs.

Dans un carosse tiré par douze chevaux richement caparaçonnés : la Presse, la barbe de M. Evanturel, la plume élégante de M. Fabre, l'index de M. Renaud, la griffe de Phosphore-Moustique et l'indépendance du *Charivari Canadien*.

Le télégraphe d'alarme : R. Drolet Ecr. Epicier, majeur : Drolet, Ecr., rue St. Jean.

Sapeur : H. Morissette.

Un superbe carossee de la Puissance du Canada—contenant l'honorable casque de l'honorable compagnon du bair-marie, M. H. Langevin, le tricorne de M. Blanchet, l'illustre ballon très-respectable de notre fameux aéronaute de la rue d'Aiguillon, un échantillon de pain béni de l'honorable député de Portneuf, le portrait du Maire, ceux des échevins et des conseillers, le

plan de la porte St. Jean, une idée miniature du progrès de la ville de Québec.

L'Hon. L. J. Papineau seul avec ses cheveux blancs, son passé et son présent, portant une insigne où est gravée en caractères de bronze, l'épigraphie de l'avenir : *Périsse la Patrie plutôt qu'un principe.*

Tous les pointeurs enfin, deux à deux, et au nombre de 300, se tenant bras dessus bras dessous.

Ainsi disposée dans l'ordre le plus parfait, la société se mettait en marche à sept heures très-précises pour faire le tour du Cap-Rouge en procession.

Son Excellence Monck a répondu à l'adresse qui lui a été présentée par le Président au passage des Pointeurs : *Qu'il considérait beaucoup les Canadiens, quoiqu'ils fussent une race inférieure.*

En arrivant près de la barrère, les Pointeurs fatigués, épuisés même, se sont dispersés pour se réunir le soir dans un banquet. Le compte-rendu dans notre prochain numéro.

PHOSPHORE MOUSTIQUE.

N. B. Plusieurs personnes qui figurent ici ne sont point des pointeurs, mais ils ont été invités pour des raisons toutes particulières qui sont en réserve dans le *safe* de la société.

QUEBEC.

VENDREDI, 3 JUILLET 1868.

LA TRINITE

Il y a déjà quelque temps que *Tape-à-Mort* promet de s'occuper de la Trinité. Jusqu'ici, ses nombreuses occupations l'en ont empêché ; mais aujourd'hui, après avoir fait une foule de recherches relativement à cette institution, il est en état d'en dire au moins quelques mots.

Voici donc à quelles conclusions il s'est arrêté, après avoir pesé, tourné, retourné, compulsé tous les documents publics qui ont rapport à la Trinité.

1°. La Trinité, qui mange tous les ans au pays de \$ 40,000 à 60,000, est une institution inutile, sous une foule de rapports, depuis que la corporation des pilotes existe ;

2°. Admettant qu'on ne puisse s'en passer complètement, il n'y a aucun doute que les attributions de la Trinité s'étendent trop loin, que le nombre d'employés est trop grand et le salaire de ces employés beaucoup trop élevé ;

3°. La maison de la Trinité s'arroge à l'égard des pilotes des droits et une autorité qu'il est impossible pour la Corporation des pilotes de tolérer plus longtemps et que le gouvernement devrait lui enlever ;

4°. Il est injuste, souverainement injuste, que ce soit la Trinité qui gère la caisse des pilotes. Quoi ! un corps aussi bien organisé que l'est la Corporation des pilotes ne pourrait pas administrer ses fonds ! des gens gagneraient péniblement quelques centaines de piastres et verraient des étrangers s'en emparer, faire des spéculations, souvent malheureuses, et puis retirer, pour cela, du gouvernement des sommes immenses !

Mais c'est tout simplement d'une injustice criante. Il n'y a pas besoin de longs raisonnements pour s'en apercevoir : la chose saute aux yeux et frappe comme un coup de poing.

L'exiguité de notre format empêche *Tape-à-mort* de tirer plus de conclusions pour aujourd'hui.

Ce sera pour la semaine prochaine.

TAPE-A-MORT.

L'ELECTION DU QUARTIER MONTCALM.

Nous avons reçu à ce sujet une longue correspondance, que l'exiguité de notre format ne nous permet pas de publier.

Nous dirons seulement que nous concourons pleinement dans les vues de notre correspondant, lorsqu'il censure sévèrement la conduite des quelques Canadiens-français qui, séduits par de trompeuses promesses, ont voté contre le candidat de leur origine. Nous disons cela, parce que cette affaire était devenue une question de nationalité, et qu'en pareille circonstance, celui qui passe à l'ennemi déshonore ses drapeaux.

LE 1er JUILLET.

Mercredi dernier était le jour destiné à fêter l'anniversaire de l'établissement de la Confédération.

Dès trois heures du matin, tout le monde était déjà debout, parant à qui mieux mieux la façade de leurs demeures, pavoisant les rues de tout ce que la nature et l'industrie humaine peuvent fournir de plus riche, balayant, époussetant, brossant, nettoyant tout ce qui pouvait frapper les regards des masses humaines qui allaient se ruer dans toutes les directions, en ce jour si populaire du 1er juillet.

Mais c'est surtout dans l'après midi que les réjouissances étaient dans tout leur état. Ce n'était que chants, cris d'allégresses, explosions d'armes à feu, foules ondulant comme un champ de blé que rase la tempête, processions interminables, musique, fanfares, &c., &c. Jamais enfin, jamais le vieux, historique Québec, n'avait vu éclater dans son sein de granit joie plus explosive, plus délirante, plus folle. Les démonstrations n'étaient pas, comme elles le sont d'ordinaire, la mathématique exécution d'un programme : c'était quelque chose de fébrile, de convulsif, de spontané, d'involontaire, en un mot ! ! !

Et ce qui est le plus surprenant, c'est qu'en cette circonstance, le faubourg St. Roch, loin de se laisser éclipser, a surpassé tous les autres quartiers de la ville.

Nous félicitons bien sincèrement les auteurs de la Confédération du succès de cette fête, qu'ils ont été assez gentils pour nous imposer. Ce jour du 1er juillet a été le baromètre de l'opinion publique à Québec au sujet de la Confédération.

Le mercure a-t-il monté ou baissé sous l'influence de la chaleur populaire ? ? ? ?

TAPE-A-MORT

Un ingénieur capitaine.

Nous apprenons que M. Gaboury, capitaine de milice, du comté de Portneuf, a dit s'adresser au gouvernement, à la prochaine session, afin de faire subir des amendements au bill de milice.

Ce monsieur pense qu'il serait d'avantageux pour le pays, d'avoir un régiment entièrement composé de filles et il désire en lever un, dans son comté, où les demoiselles sont très-nombreuses et très-belles.

M. Gaboury se chargera de les exercer gratuitement, pourvu qu'on lui donne la liberté de pensionner chez M. Brunet, de l'hôtel St. Augustin.

Honneur à vous, M. Gaboury !

UN NOTAIRE QUI SIGNE LYNX.

Montréal, juillet 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Il est sur cette terre des hommes excellents, qui ne sont bons à rien. Soit incapacité, soit paresse, soit l'une et l'autre en même temps, ils se réduisent gaiement au rôle trop modeste du végétal qui s'engraisse des sucs de la terre, produit quelques feuilles et quelques fleurs et meurt ensuite, sans avoir rendu le moindre service à l'humanité. Imaginez-vous, cher *Tape-à-mort*, que le notaire le *Lynx*, de la *Guépe*, est de ce nombre.

C'est un de ces hommes qui s'habille en noir, qui porte de jolis petits favoris ; de plus, il a un de ces beaux nez bourgeonnés, caractéristiques chez les serviteurs de Bacchus. Enfin c'est le frère du très-digne propriétaire de *madame la Guépe*.

C'est un de ces fainéants émérites qui préfèrent mener la vie oisive d'un barbouilleur de *Guépe*, que de faire servir son honorable profession dans un bureau où personne ne laisse souffrir sa famille.

Avant l'année dernière, ce farouche *Lynx* n'avait jamais travaillé ; se voyant un beau jour prêt à prendre la poche et le traicneau, il se hasarda de s'engager dans une bra-se-je-de-b..., où il fit très-bien l'affaire.

Quand vint la pair, notre *Lynx* s'embarqua, comme d'habitude, pour aller voir sa *petite*, jeune québécoise qui lui fait oublier souvent ce qu'il a de plus cher au monde.

Depuis longtemps, ce rhétoricien ne cesse de me servir des plats qui n'ont ni rime, ni bon sens.

Je ne lui en veux pas, non certainement ; mais il est bon que chacun ait son tour. Ainsi, veuillez laisser paraître le portrait de ce grand rhétoricien qui ne cesse de faire des vers et de la prose, indigne d'un notaire sensé, et qui, de plus, mérite d'être visité par le *Charivari*.

Je demeure, mon cher *Tape-à-mort*, toujours le même,

VERITAS.

C'était dans un grand souper chez M. Fiset. On avait porté force santé, partant bu maint verres de cet excellent champagne qui possède si bien le secret de faire mousser les idées.

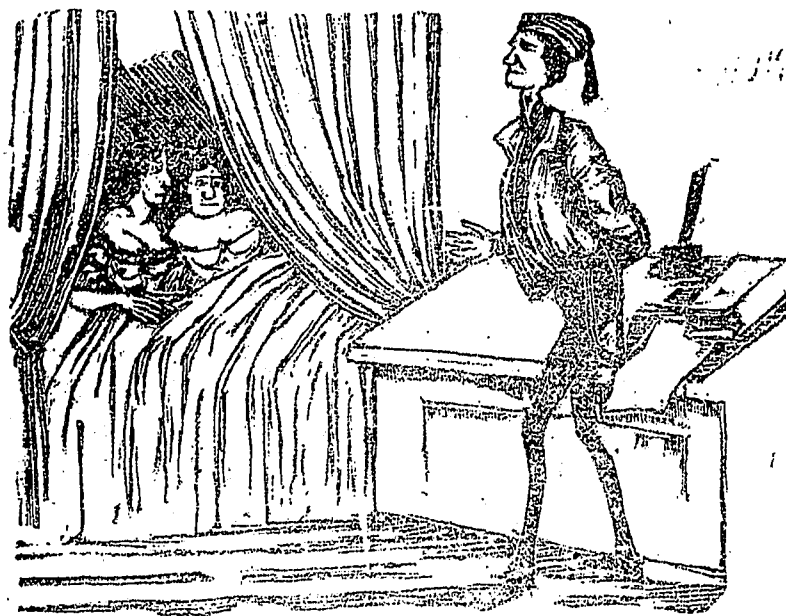
Un avocat de cette ville (dont le nom rappelle pas mal celui de l'arbre qui produit le gland) excité plus que ne le comportait le programme de la soirée, fut victime d'une erreur des plus abracadabrantes.

Le pauvre disciple de *Tlémis*, au moment de partir, croyant prendre son chapeau, enleva un magnifique pain de Savoie dont les reflets dorés lui avaient ébloui les yeux, au point de lui faire commettre la bévue ci-dessus.

Heureusement que notre héros s'est consolé de sa mésaventure, en songeant que son estomac en profiterait.

Voilà un homme qui a le vin clairvoyant.

TAPE-A-MORT



Interieure du Bureau d'un ancien protonotaire, maintenant vendeur de timbres pour son plaisir.



LE CLUB DE LA CROSSE.

Le club de la Crosse voit tous les jours le nombre de ses membres augmenter. Une véritable passion s'est éparquée de la jeunesse québécoise pour le jeu de crosse; et l'on ne rencontre plus dans nos rues que de jeunes *crosseurs* (dont nous reproduisons plus haut le type) armés d'énormes *palettes* qu'ils portent avec autant d'orgueil que si c'était le drapeau de Carillon!

Lundi prochain, le public de Québec aura le plaisir d'assister à une joute de crosse entre un club canadien et un club anglais.

Le tournoi sera très-intéressant: il y aura foule.

Nous souhaitons qu'une muse bienveillante conduise la crosse de nos compatriotes!

Notre aimable correspondant, *Phosphore Moustique*, publiera, la semaine prochaine, un opuscule intitulé: "La comédie des Pointeurs, le soir du 24 juin dernier."

Vous allez rire, lecteurs.

A NOS CORRESPONDANTS.

UN ABBONNÉ.—Nous recevons votre lettre au moment de paraître. Nous verrons pour le prochain numéro.

PHOSPHORE MOUSTIQUE.—Mon cher, nous vous représenterons de pied en cap, ainsi que votre aîné, Labédaine, sur notre prochain numéro.

UN JEUNE MARCHAND. ETC.—Nous ne sommes plus au temps des *jeleurs de sorts*. Allez votre train. Nous vous rendrons visite, quelque jour.

JOSEPHINE.—Mademoiselle, nous sommes ravis de votre petit écrit. Nous servirons bientôt votre joli plat, en guise de dessert, à nos lecteurs.

**GRANDE ASSEMBLÉE
A ST. SAUVEUR.**

Il y a eu à St. Sauveur, jendi dernier, une grande assemblée publique tenue dans une des salles de l'École des Frères.

Cette assemblée, à laquelle plus de cinq cents personnes assistaient, avait pour but de demander à M. George Pâquet, commissaire d'École, de vouloir bien faire le sacrifice d'une certaine chape qu'il a portée tout l'hiver et pour laquelle les gens de St. Sauveur, ont parait-il, une singulière dévotion.

M. Félix Fortin, dit gros Major, fut appelé au fauteuil comme président, et le petit Léopold Palardeau fut prié d'agir comme secrétaire.

L'illustre major, dans un éloquent discours qui dura plus de quatre heures, expliqua le but de l'assemblée et se fit l'interprète du désir qu'avaient les principaux citoyens de St. Sauveur, de faire bâtir une chapelle où l'on exposerait à la piété des fiddles, la chape de M. Pâquet, si toutefois ce monsieur consentait à s'en désaisir.

Ce chef-d'œuvre d'éloquence que nous nous proposons de publier bientôt, fut à plusieurs reprises couvert par des applaudissements bruyants et prolongés.

M. Narcisse Dion s'étant levé, proposa, secondé par M. Léon Sancier, qu'une requête soit présentée à M. Pâquet, le suppliant de vouloir bien écouter favorablement les vœux que faisaient les habitants de St. Sauveur, afin d'obtenir la chape qu'il avait portée si longtemps et qui avait la vertu d'opérer des miracles aussi grands que celui de changer.....(nous le dirons plus tard).

Cette motion fut adoptée par acclamations. Proposé par M. Joseph Leclerc, secondé par M. Lazare Royer, que M. Félix Bigonnette dit *Charlatan*, fut chargé de préparer cette requête et de la faire signer par les citoyens.

Adopté à l'unanimité. Proposé par Joachim Bédard, secondé par Antoine Brindamour, que des remerciements soient votés au président et au secrétaire et que

copie du procès-verbal soit publiée dans le *Charivari Canadien*. (Bravo, hurrah!)

Tou-Tou.

Archiviste.

P. S. Si M. Pâquet consent à donner sa chape, une nouvelle assemblée aura lieu bientôt, afin de prendre les moyens de faire bâtir une chapelle. Nous nous ferons un devoir de donner un compte-rendu de cette nouvelle assemblée.

— 000 —

Un amoureux nous adresse l'acrostiche suivant. Nous le publions à tout risque.

Qui sait? ces quatre lignes sont peut-être suffisantes pour faire un mariage!

A Delle. Sara A.....

« Sara, tu doutes si je t'aime;
 > h! peux-tu bien penser ainsi?
 > viens, enfant, de ce souci;
 > aime-moi, je ferai de même.

Voyons, Melle. Sara, douterez-vous encore?

**Un episode de la St.
Jean Baptiste.**

La procession s'était arrêtée devant la demeure du maire d'une localité, dont la première lettre du nom commence par St. Sauveur.

L'adresse de circonstance lue, le maire répondit. Or, pour une cause ou pour une autre, le digne magistrat ne savait pas très-bien son rôle par cœur.

Qu'imagina-t-il ???

Il fit placer derrière lui son gendre, qui eut l'ingénieuse idée de cacher dans le fond de son chapeau de castor le manuscrit du discours.

Le beau-père et le gendre, l'un soufflant, l'autre parlant, parvinrent ainsi à laisser à la postérité un discours des plus patriotiques.

DEPECHEs TELEGRAPHIQUES.

29 juin.—L'aigle de M. Thibaudeau a fait une tentative qui a glacé d'épouvante tout le monde de la Basse-ville.

Vers 3 h. de l'après-midi, il s'est tout-à-coup élançé vers la terre avec une rapidité vertigineuse. Le vent produit par le battement de ses ailes a renversé deux des compagnies de volontaires préposées à la garde de l'Hon. M. Thibaudeau. Ce dernier n'a échappé au monstre que par miracle. L'aigle l'avait saisi par la queue de son habit, lorsque, fort heureusement, le drap céda et permit à M. Thibaudeau de se retirer de ce mauvais pas, pour la bagatelle d'une fracture de la cuisse.

Nous espérons que le gouvernement va prendre des mesures pour que pareille chose ne se renouvelle plus. Sir Cartier ne pourrait trouver d'occasion plus favorable pour faire l'application de son bill de milice.

30 juin. Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur a reçu une lettre anonyme lui demandant la suspension du *Charivari*. On pense que cette lettre vient d'un M. Boulet de St. Sauveur.

1er juillet La course qui devait avoir lieu entre M. Owen Murphy, de cette ville et M. Carrier, maire de Lévis, a eu lieu aujourd'hui. M. Carrier était déjà rendu au clocher de l'Eglise St. Patrick, lorsque son antagoniste n'était encore qu'à celui de la Cathédrale. Les 12 mille piastres ont été immédiatement données au vainqueur.

2 juillet. Il y aura éclipse de lune toute la nuit. M. Cauchon se promènera dans les rues en robe de chambre et le Notaire Valée, de St. Thomas de Montmagny, couchera à l'église.

3 juillet. La police du *Charivari* a trouvé l'individu qui avait enlevé l'argent et les bijoux d'une certaine demoiselle du faubourg St. Jean. M. Laurent Têtu a été si satisfait de cette découverte qu'il n'a pas hésité à donner 15 sous à notre limier.

Qui veut d'un mari ?

Lectrices et lecteurs, vous ne savez peut-être pas qu'il existe de par le monde un monsieur qui porte le nom de E. Giroux; vous ignorez probablement aussi que ce monsieur Giroux est étudiant en médecine; il est même à présuner que le bruit de son arrivée de Montréal à Québec ne soit pas parvenu jusqu'à vos oreilles, tant les journaux sont négligents pour les gens réellement dignes d'être annoncés.

Eh! bien, je veux tout simplement combler cette lacune que votre ignorance à l'égard de ce jeune disciple d'Esculape laisse dans le catalogue de vos connaissances. Vous, surtout, lectrices, soyez attentives à ce que je vais vous dire. Il y va peut-être d'un mariage pour quelqu'une d'entre vous.

Donc:

M. Giroux est un jeune homme d'à peu près vingt-cinq ans. Dire qu'il est beau serait mentir; de même, vous le donner comme très-laid serait mettre trop d'ombre à son portrait.

Non! c'est tout simplement un gros garçon, fort solidement charpenté, portant moustache et favoris qui se décideront peut-être à avouer franchement leur couleur rousse; possesseur d'une physionomie commune, il est vrai, mais qui ne laisse pas lire pour un sou de malice: le tout enveloppé dans un splendide vêtement de drap... qu'il paiera bien un jour!

Lectrices riches, qui désirez changer de nom, si vous en voulez, adressez-vous à votre bureau.

Le monsieur y sera exposé derrière un verre!

L'Hotel Fréchette.

Le dieu de l'estomac est descendu dans Québec, la semaine dernière, afin de voir comment son culte est honoré parmi nous. Après avoir parcouru tous les hôtels de la ville, il en est venu à la conclusion que M. Fréchette, de la côte Lamontagne, est l'homme qui le sert le mieux, lui et ses adorateurs. Son odorat a été extrêmement flatté des appétissantes fumées qui sortent de toutes les ouvertures de l'hôtel Fréchette.

Et il a raison, parbleu! moi, quand je n'ai pas d'appétit, je suis certain de gagner une faim d'enfer, rien qu'à descendre la côte Lamontagne.

DEVront PARAITRE BIENTOT.

Traité sur la manière d'embrasser une femme en pleine rue d'Aiguillon, quand on est à Québec, par M. Genest, avocat des Trois-Rivières et candidat malheureux à la dernière élection générale.

Manière de se faire nourrir à bon marché quand on va plaider à Québec, par le même.

Mes avantages physiques en relief, (chanson comique) par Lévy Récio.

Comment on rend compte à un Conseil Municipal, par le notaire Gendreau, de St. Thomas de Montmagny.

Je me fais donner des leçons de littérature par mon fils, afin d'être en état de pouvoir faire de beaux discours à la Chambre, par M. Pouliot M. P.P. pour le Comté de l'Île.

Je toilette cruellement la langue anglaise et je voudrais trouver un moyen pour prononcer correctement le mot broker au lieu de buklers que je prononce toujours, par T. Foisy, propriétaire des vapeurs de la traversée entre Québec et Lévis.

Je n'ai pas le temps de lire le Charivari, parce que je n'ai pas trop du reste de ma vie pour racheter les fredaines de ma jeunesse, par J.... B....., du Château-Richer.

Vu l'en là bas! va l'en là bas!! par François Huot, notaire rue du Pont.

Les limiers du *Charivari* aimeraient bien que M. Louis Girard, de la rue Notre-Dame laissât en repos, les gens pacifiques, lorsqu'il a eu le plaisir de fréquenter des adorateurs de Bacchus.



PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada," elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

S'v vend à Québec, chez

Mr. Laforce, Maison des Bains, côte du Palais, Haute-Ville; chez Mr. N. Dubord, tabacconiste, rue et faubourg St. Jean; chez Mr. R. Lyonnais, luthier, rue St. Joseph, St. Roch; à l'hôtel Blanchard; chez M. Holliwel, vis-à-vis le Bureau de Poste; aussi à notre bureau, No. 19, rue St. Joseph

A Montréal, chez Mr. Perry, No 1. coin de la grande rue du faubourg st. Laurent et de la rue Craig.

A Ottawa, chez M. F. Tourangeau, épicier, rue Clarence, près de la rue Dalhousie.